

PREMIER MINISTRE, CHEF
DU GOUVERNEMENT

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail * Démocratie * Paix

DECRET N° 84/207 du 7/3/84

Portant nomination de Monsieur BATHEAS
Jean-Marie, en qualité de Directeur de
la Société Nationale de Commercialisation
de l'Electro-Menager (SONACEM).

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

(/u la Loi n°25/80 du 13 Novembre 1980, portant amendement de
l'article 47 de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

(/u le Décret n°82/049 du 18 Janvier 1982, déterminant les
attributions des Membres du Gouvernement ;

(/u la Loi n°24/83 du 27 Janvier 1983 portant création de la
Société Nationale de Commercialisation de l'Electro-Menager (SONACEM);

(/u le Décret n°82/251 du 24 Mars 1982 portant attributions
et réorganisation du Ministère du Commerce ;

(/u le Décret n°79/154 du 4 Avril 1979, portant nomination
du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

(/u le Décret n°80/644 du 28 Décembre 1980, portant nomination
des Membres du Conseil des Ministres ;

(/u le Rectificatif n°81/016 du 26 Janvier 1981 au Décret
n°80/644 susvisé ;

(/u le Décret n°83/320 du 3 Mai 1983, portant nomination
d'un Membre du Conseil des Ministres ;

D E C R E T E :

Article 1er. - Monsieur BATHEAS Jean-Marie, Administrateur des SA
4e échelon, est nommé Directeur de la Société Nationale de l'Electro-
Menager (SONACEM).

Article 2. - La rémunération de l'intéressé sera prise en charge par la
Société Nationale de l'Electro-Menager (SONACEM) qui sera en outre re-
devable envers le Trésor Public de la Contribution de ses droits à
pension.

Article 3. - Sont abrogées toutes dispositions antérieures contraires
au présent Décret.

.../...

Article 4.- Le présent Décret, qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera.-

fait à Brazzaville, le 7 Mars 1964

PAR LE PREMIER MINISTRE, CHEF
DU GOUVERNEMENT,

Le Ministre des Finances,

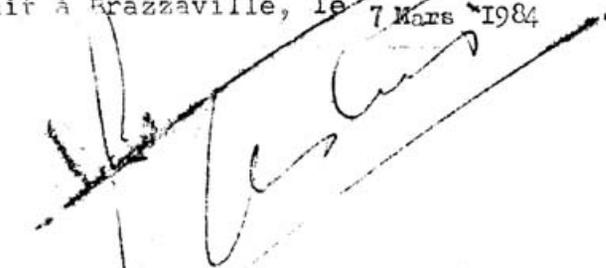


Itihi Ossetoumba LEKOUNDZOU.-

Le Ministre du Travail et de
la Prévoyance Sociale,



Bernard COMBO MATSIONA.-



Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre du Commerce,



ELENGA-NGAPORO.-

